

**85 - VENDEE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

- 1. OBJET DU MARCHÉ :** Marché de travaux pour la construction d'une médiathèque à Cugand (85) – Op. AC57spl.
- 2. MAITRE D'OUVRAGE :** Commune de Cugand - Place Vincent Ansquer - BP 90004 – Cugand - 85613 Montaigu Cedex / Tél : 02.51.43.70.70 / Fax : 02.51.43.61.33 / Représentant du pouvoir adjudicateur : M. Joël CAILLAUD, en qualité de Maire - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
- 3. ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE :** AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE - 33 rue de l'Atlantique - CS 80206 - 85005 LA ROCHE SUR YON Cedex - Tél. : 02.51.44.90.00 / Fax : 02.51.46.13.74 / Personne chargée du dossier : M. Yann MOINEL / Tél : 02.51.44.36.36.
- 4. PROCEDURE DE PASSATION :** Procédure adaptée (articles 27 et 34 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics).
- 5. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :** Surface : 434 m<sup>2</sup> - Montant estimatif des travaux : 675.100 € HT.
- 6. NOMBRE ET CONSISTANCE DES LOTS :**  
Lot 01 : Gros Œuvre – Lot 02 : Etanchéité – Lot 03 : Menuiseries extérieures mixtes bois-aluminium – Lot 04 : Serrurerie – Lot 05 : Menuiseries intérieures bois – Lot 06 : Doublages cloisons sèches – Lot 07 : Plafonds suspendus – Lot 08 : Chapes carrelage faïence – Lot 09 : Revêtements de sols souples – Lot 10 : Peinture – Lot 11 : Plomberie Sanitaire Chauffage Ventilation – Lot 12 : Electricité courants faibles – Lot 13 : Nettoyage – Lot 14 : Infiltrométrie.
- 7. MODALITES DE FINANCEMENT :** Fonds propres et Subventions - Paiement à 30 jours par mandat administratif.
- 8. MODALITES DE DEMANDE DU DOSSIER DE CONSULTATION :** Par fax à l'AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE au 02.51.46.13.74 (gratuit) ou dossier à télécharger sur le site : <https://www.marches-securises.fr>
- 9. DATE ET LIEU DE REMISE DES PLIS :** Les plis devront parvenir avant le 30 novembre 2017 à 12 heures à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (cf. coordonnées ci-dessus) ou sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

**10. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :**

Les conditions de participation (candidature) et les modalités de leur vérification sont précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra fournir les éléments suivants au titre de la candidature : 1) Formulaire DC1 à jour ou lettre de candidature équivalente remise dans les conditions suivantes pour les réponses "papier" : a- Formulaire DC1 groupé daté et signé par tous les membres du groupement ; ou b- Formulaire DC1 individuel daté et signé par chacun des membres du groupement ou par le candidat individuel ; OU Formulaire DC1 à jour ou lettre de candidature équivalente remise dans les conditions suivantes pour les réponses dématérialisées : a- Formulaire DC1 groupé daté et signé par chacun des membres avec son propre certificat électronique de signature ; ou b- Formulaire DC1 individuel daté et signé avec un certificat électronique de signature (groupement ou candidat individuel). Dans tous les cas, l'attention du candidat est attirée sur le fait que le DC1 ou la lettre de candidature contiennent les déclarations sur l'honneur actualisées et visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, notamment celles relatives aux interdictions de soumissionner prévus par le 1° et a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance. Aucune autre attestation sur l'honneur n'est nécessaire dès lors que ce formulaire est fourni. 2) Le formulaire DC2 ou les documents équivalents intégrant une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises de création récente, ce document peut être remplacé par la production de tout document permettant de justifier la capacité financière du candidat (chiffre d'affaires partiel, montant de références en cours, déclaration appropriée de banques notamment); 3) Un document justifiant de la capacité de la personne signataire à engager la société (ex : extrait K bis, délégation de signature, ...); 4) La preuve de l'inscription sur un registre professionnel, le cas échéant (extrait K bis, ...); 5) La preuve d'une assurance pour les risques professionnels (attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle); 6) La présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années ou à défaut, des certificats de qualification professionnelle (preuve par tous moyens); 7) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (moyens humains généraux); 8) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (moyens techniques généraux); L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) conformément aux modalités indiquées au règlement de consultation. Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation: **50 %** - Prix des prestations et **50 %** - Valeur technique de l'offre (Jugement du critère « Valeur technique » sur 10 points en fonction du mémoire technique remis lors de la consultation tel que défini ci-après : Méthodologie : 4 Pts, Moyens humains et techniques affectés au chantier : 3 Pts, Mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier : 2 Pts et Mesures prévues pour le traitement des déchets : 1 Pt).

**11. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**12. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :** AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE (cf. coordonnées ci-dessus) / Cabinet d'architecte Vignault et Faure – 1 rue de la Galissonnière – 44000 NANTES / Tél : 02.51.25.02.49 / Fax : 02.40.12.13.22

**13. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00.

**14. INFORMATIONS DIVERSES :** Offre en français et en euros – Marché non soumis à l'AMP - Nature du groupement après l'attribution (en cas de groupement) : groupement solidaire ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

**15. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :** Le 8 novembre 2017.